

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 22 novembre 2024

## Apt signe son nouveau contrat de ville 'Engagement Quartier 2030'



Le vendredi 15 novembre, <u>Véronique Arnaud-Deloy</u>, maire d'Apt, <u>Gilles Ripert</u>, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL), <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, et <u>Sébastien Maggi</u>, secrétaire général adjoint de la préfecture de Vaucluse et sous-préfet chargé de mission à la politique de la ville, ont signé le contrat de ville 'Engagement Quartier 2030'.

Le contrat de ville 2024-2030 ambitionne de renforcer la participation citoyenne afin de construire des quartiers plus sûrs, orientés vers le plein emploi, favorisant les solidarités, et qui s'inscriront dans la



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 22 novembre 2024

transition écologique. « La  $1^{re}$  signature datant de 2004, le contrat de ville totalise désormais 20 ans d'existence qui constituent un socle solide », a affirmé Gilles Rippert.

Piloté par la Ville d'Apt, qui vient de signer ce nouveau contrat de ville, l'appel à projets 2025 invite les acteurs associatifs à développer des actions innovantes pour répondre à ces thématiques sur la commune, et en particulier dans les quartiers du centre-ville, Saint-Michel, La Marguerite et Saint-Joseph. « Les contrats de ville ont une importance capitale dans l'amélioration de la qualité de vie, de l'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi et aux loisirs dans les quartiers prioritaires », a ajouté Sébastien Maggi.

## Six objectifs

Le contrat de ville 'Engagement Quartier 2030' répond à six objectifs :

- Améliorer la réussite éducative des jeunes de 3 à 25 ans et soutenir la parentalité.
- Renforcer la coordination en matière d'emploi pour mieux atteindre les publics.
- Réduire l'isolement des personnes seules, notamment les plus âgées.
- Engager une transition écologique populaire et solidaire axée sur l'amélioration du quotidien, du cadre et de la qualité de vie des habitants, incluant le logement et l'alimentation.
- Répondre aux besoins en santé des habitants.
- Soutenir la vie associative, la participation et les initiatives citoyennes.

## Un Fonds de participation des habitants

En parallèle de ce nouveau contrat de ville, le Fonds de participation des habitants sera mis en place en 2025 afin d'accompagner et de soutenir des projets ponctuels portés collectivement par des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Le Fonds sera alimenté par la Ville d'Apt, l'État et Grand Delta Habitat. « Ce tout nouveau fonds favorisera les initiatives et projets totalement adaptés aux besoins des habitants », a expliqué Dominique Santoni.

« Aujourd'hui, et plus que jamais, l'enjeu est d'unir nos efforts pour améliorer de manière significative le quotidien des habitants du quartier prioritaire de la ville », ont conclu Véronique Arnaud-Deloy, maire d'Apt et Émilie Sias, adjointe à la politique de la ville